Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 32 no 18 | Edmonton, semaine du 1er au 7 mai 1998 | 12 pages | 60c

Programme de contestation judiciaire :

Les réformistes en réclament l'abolition

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Le Parti réformiste réclame l'abolition du Programme de contestation judiciaire et accuse les administrateurs de partialité dans la distribution des fonds aux groupes qui veulent débattre devant les tribunaux des droits à l'égalité, reconnus dans la Charte canadienne des droits et libertés.

C'est le député Maurice Vellacott qui a mené la charge en déposant une motion demandant au gouvernement de cesser de financer le Programme de contestation judiciaire.

«Ils (les administrateurs) se montrent très ouverts aux groupes qui militent en faveur des droits des homosexuels, du socialisme et du féminisme radical, mais ils refusent de financer les groupes d'intérêt qui veulent présenter des points de vue différents aux tribunaux» a dénoncé le député de la Saskatchewan.

Selon M. Vellacott, le financement des groupes ne repose pas sur des critères «adéquats et limpides». Il cite en exemple *REAL Women of Canada*, un mouvement féminin très conservateur qui valorise le rôle de la femme au foyer, à qui le Programme a refusé une demande d'aide financière pour débattre d'une cause devant les tribunaux portant sur l'avortement: «Le Programme de contestation judiciaire usurpe le rôle des juges en décidant si les arguments juridiques d'un groupe ont du mérite ou non», estime le député qui a qualifié le Programme d'«absurde, insultant et injuste».

En fait, les réformistes sont préoccupés par ce que le député de la circonscription de Calgary-Centre qualifie d'«activisme judiciaire», c'est-à-dire l'utilisation des juges non élus par des minorités dans le but de contourner le processus parlementaire et démocratique : «Ma crainte et celle de nombreux députés de mon parti est que des groupes d'intérêts n'imposent leur volonté à celle de la majorité», a résumé en Chambre Éric Lowther.

Tous les autres partis politiques ont réitéré leur appui au Programme de contestation judiciaire. Même le Parti conservateur, qui l'avait aboli en 1992, reconnaît aujourd'hui qu'il est nécessaire et qu'il répond à un besoin légitime.

La motion réformiste n'a fait l'objet d'aucun vote en Chambre puisqu'elle n'a pas obtenu le consentement unanime de tous les partis.

Le Programme de contestation judiciaire a vu le jour en 1978 dans le but de subventionner des actions en justice relativement aux droits linguistiques. Le gouvernement a élargi son mandat en 1985 en incluant le financement de causes touchant les droits à l'égalité garantis par l'article 15 de la Charte. Après une éclipse de deux ans, il a été rétabli en 1994 par le gouvernement libéral.

Lancement officiel du dictionnaire des auteurs de l'Ouest

Un magnifique ouvrage

FRANÇOIS PAGEAU
Edmonton

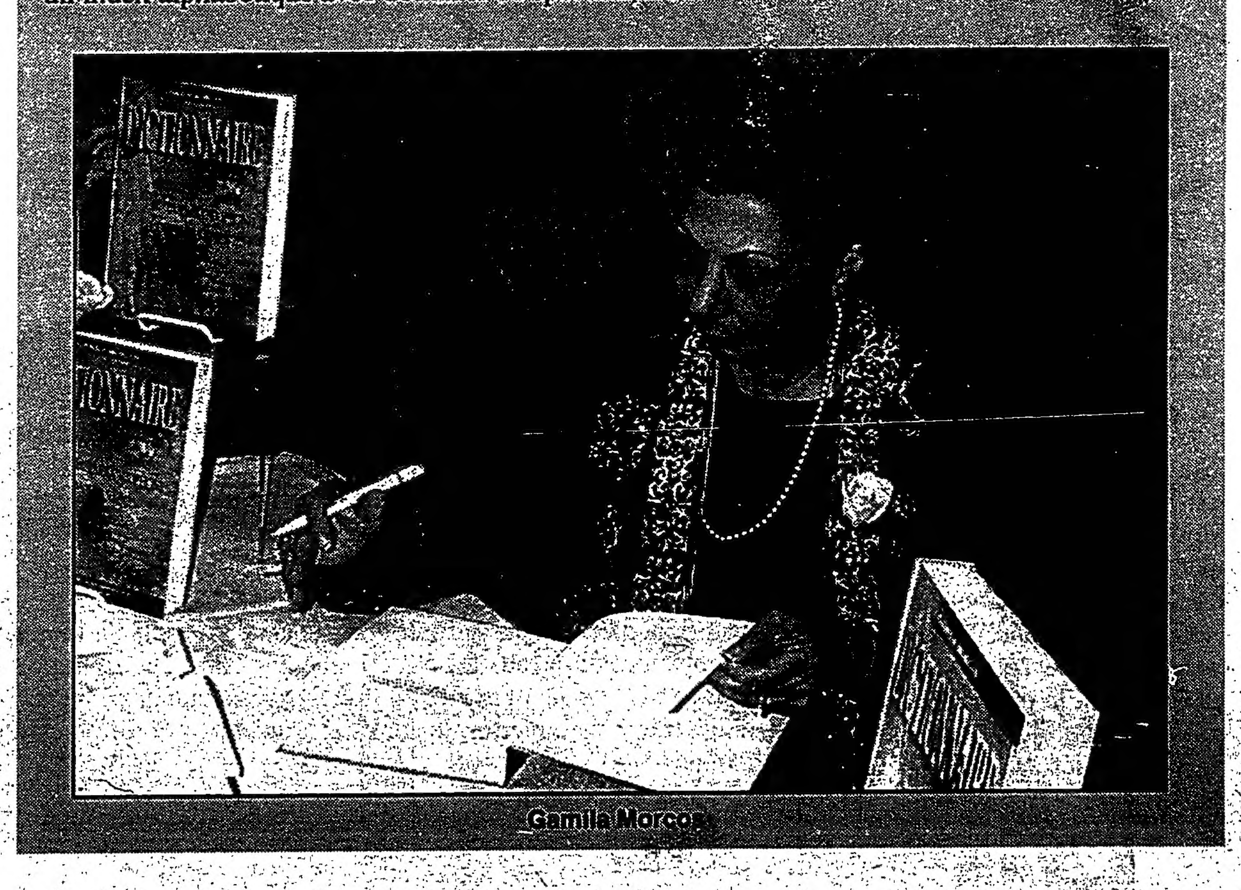
C'est dans le cadre de la journée internationale du livre, le 23 avril dernier, qu'on a effectué le lancement officiel du Dictionnaire des artistes et auteurs francophones de l'Ouest de Gamila Morcos, simultanément à La Cité francophone et à la Librairie Le Carrefour.

Le 4 à 7, organisé par La Faculté Saint-Jean en collaboration avec le Bureau du Québec à Vancouver, la librairie Le Carrefour et La Cité francophone, a réuni le grand public et les artisans qui ont travaillé de près ou de loin à la production du livre.

France Levasseur-Ouimet avait gracieusement pris en charge l'aspect musical de la rencontre en jouant du piano.

Après une brève présentation de Jean-Louis Hérivault, représentant du gouvernement du Québec dans l'Ouest, et de Claudette Tardif, doyenne de la Faculté Saint-Jean, Madame Morcos a tenu à remercier ses collaborateurs et collaboratrices, de même que tous les bailleurs de fonds qui ont rendu possible la rédaction du Dictionnaire. Elle a ensuite souligné l'importance que joueront maintenant les lecteurs et les critiques qui ont l'oeuvre entre les mains.

Le livre lui-même est d'une grande beauté. Le design de couverture est magnifique et les planches en couleurs mettent bien en évidence la grande variété de talents des artistes visuels de l'Ouest. Le Dictionnaire présente des notices biographiques en ordre alphabétique, avec des rubriques ÉTUDES et RÉFÉRENCES pour la plupart d'entre elles. L'ouvrage se termine sur un index alphabétique avec domaine de spécialisation.



Gamila Morcos

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

10015349 XX119 (Q) 13L 5
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

Le coeur du fou est dans sa bouche, mais la bouche du sage est dans son coeur.

- Benjamin FRANKLIN

Gestion scolaire :

Un (petit) pas à la fois en Colombie-Britannique

YVES LUSIGNAN

Ottawa

La Colombie-Britannique se fait tirer l'oreille dans le dossier de la gestion scolaire. Et tout indique qu'encore une fois, ce sera un juge qui permettra aux francophones d'obtenir le respect de leurs droits.

Longtemps perçue comme le dernier véritable foyer de résistance à l'idée de permettre aux francophones de gérer et de contrôler leurs écoles de langue française, la province continue à accorder au compte-gouttes des droits scolaires reconnus aux parents francophones par la Charte des droits et libertés, et par les tribunaux.

Trois gouvernements, celui du créditiste Bill Vander Zalm et ceux des néo-démocrates Mike Harcourt et Glen Clark, ont appris aux francophones de la Colombie-Britannique à cultiver les vertus de la patience.

L'histoire des démarches juridiques des parents francophones dans le dossier de la gestion scolaire remonte à 1989. L'Association des parents francophones de la Colombie-Britannique et plusieurs autres organismes francophones intentent alors une poursuite contre le gouvernement pour faire respecter leurs droits en éducation.

En 1990, le gouvernement demande aux parents un ajournement des procédures afin d'étudier les implications du jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé. Pour la première fois, le plus haut tribunal du pays interprète l'article 23 de la Charte dans le sens des revendications historiques des parents de partout au pays.

Le gouvernement forme alors un comité spécial qui recommande en 1992 la création de conseils scolaires francophones dans la province. A la fin de l'année, la ministre de l'Éducation de la province reconnaît publiquement les obligations du gouvernement et annonce son intention d'établir un seul conseil scolaire francophone provincial d'ici septembre 1995, à la condition que le gouvernement fédéral participe financièrement à sa création.

Automne 1993 : le même gouvernement annonce qu'il est revenu sur ses intentions. Il n'y a plus de conseil scolaire francophone. Les parents répliquent l'année suivante en réactivant la cause juridique qui était suspendue depuis 1990 en amendant la cause pour tenir compte des faits nouveaux depuis 1989.

Juillet 1995 : Victoria annonce un projet de gestion scolaire pour répondre aux attentes des francophones de la province. Son intention est de créer par décision du conseil des ministres (Arrêté en conseil) une Autorité scolaire chargée de l'administration du programme cadre en français. Les parents trouvent cela insuffisant et exigent plutôt l'adoption d'un projet de loi établissant la gestion scolaire.

Novembre 1995 : A quelques semaines du début du procès prévu en décembre, le gouvernement dépose la réglementation créant une Autorité scolaire francophone. Les parents sont une nouvelle fois obligés d'amender leur demande devant la cour.

19 août 1996: coup de tonnerre ! Le juge de la Cour supérieure de Colombie-Britannique, David Vickers, donne raison aux parents sur toute la ligne. Non seulement rejette-t-il la réglementation, mais il donne au gouvernement jusqu'au dernier jour de la session législative pour adopter un projet de loi accordant la gestion scolaire aux francophones.

Plus encore, le juge Vickers estime que la province doit tout faire pour offrir une qualité d'éducation équivalente à la majorité anglophone. Jamais un juge canadien n'avait été si loin dans l'interprétation à donner à l'article 23. Et pour bien faire comprendre au gouvernement qu'il n'entend pas à rire, le juge Vickers écrit qu'il maintient sa juridiction dans cette affaire et se déclare disponible dans l'éventualité où un autre différend éclaterait entre le gouvernement et les parents.

20 mars 1997 : le ministère du Patrimoine canadien et le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique signent une entente de trois ans sur le financement de la gestion scolaire francophone.

29 juillet 1997: le gouvernement amende sa loi scolaire et accorde un conseil scolaire francophone qui ne couvre pas tout le territoire de la Colombie-Britannique et qui, entre autres, ne règle pas la question du financement adéquat. Les parents maintiennent la pression et promettent de retourner devant les tribunaux.

27 mars 1998: A quelques semaines du début du procès, l'Assemblée législative approuve un autre Arrêté en conseil qui vise à confier au Conseil scolaire francophone la gestion pour l'ensemble de la province d'ici le 1er juillet 1999.

Le gouvernement n'a cependant pas réglé la question du financement ni celle, plus délicate, du transfert des établissements scolaires à la nouvelle juridiction. A l'heure actuelle, le Conseil scolaire francophone ne possède aucun établissement et ne fait que louer des écoles à des districts scolaires anglophones.

Les parents ne veulent pas que le conseil scolaire se trouve un jour dans l'obligation de racheter avec l'argent du fédéral de vieilles écoles gérées par les anglophones. Ils exigent donc un transfert de propriété pour la somme symbolique de 1 $.

Le juge David Vickers doit finalement entendre les deux parties cet automne et cette fois, le gouvernement a promis de ne pas faire d'obstruction et de laisser la justice suivre son cour.

Les parents n'en ont pas encore fini avec la province. Ils ont encore en réserve une poursuite de 4 millions de dollars pour dommages en vertu de l'article 24 de la Charte et une autre demande de compensation de 10 millions de dollars qui dort sur les tablettes, mais qui pourrait être réactivée à tout moment.

L'espérance de vie des hommes à la hausse

YVES LUSIGNAN

Ottawa

L'homme vivra-t-il un jour aussi longtemps que la femme? Ce qui est certain, c'est que l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'espérance de vie a continué à diminuer en 1996.

L'espérance de vie chez les hommes était de 75,7 ans comparativement à 81,4 chez les femmes selon Statistique Canada. L'écart entre les deux sexes, qui a diminué de 0,3 entre 1995 et 1996, n'était donc plus que de 5,7 ans. Il y a 20 ans, cet écart était de 7,5 ans en faveur des femmes.

Le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba et Terre-Neuve ont connu les plus fortes hausses de l'espérance de vie. Elle est demeurée à peu près inchangée en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Pour l'ensemble du pays et les deux sexes réunis, l'espérance de vie se situait à 78,6 ans.

Les deux principales causes de mortalité étaient le cancer et les maladies du coeur, qui expliquent plus de 55 pour cent de tous les décès. Statistique Canada estime d'ailleurs que 129 200 cas de cancer seront diagnostiqués chez les Canadiens de tout âge en 1998 et qu'environ 62 700 personnes mourront de la maladie.

Chez les hommes, le taux de mortalité lié au cancer, aux maladies du coeur, aux affections cérébrovasculaires, aux accidents, aux suicides et aux infections par le VIH a diminué en 1996.

On note aussi chez les femmes une diminution du taux de mortalité causé par les maladies du coeur, les affections cérébrovasculaires et les accidents. Toutefois, le nombre de décès causés par le cancer a augmenté, plus particulièrement le cancer du poumon qui est le type de cancer le plus mortel chez les femmes [illegible]uis 1993. Le taux de suicid[illegible]galement augmenté chez l[illegible]mmes en 1996.

Statistique C[illegible]da prédit toutefois que c'[illegible]ncer du sein qui sera le c[illegible]ic le plus fréquent chez l[illegible]mes cette année. Le canc[illegible] prost[illegible] sera celui qui [illegible] le plus souvent diagr[illegible]chez les hommes en 1[illegible]

C'est tou[illegible]uébec où le taux de [illegible] le plus élevé au [illegible]s que la moyenne c[illegible]ne était de 13 suicides pa[illegible]e de 100 000 personnes [illegible], il était de 19,4 au [illegible]c. Le taux de suicide a d[illegible]leurs augmenté dans cette province, tout comme en Saskatchewan, où il se situe maintenant à 14,4. Ce taux était de 16,3 en Alberta, 10,6 au Manitoba, 9,7 en Colombie-Britannique, 9,4 en Ontario, 12,1 au Nouveau-Brunswck, 12,0 en Nouvelle-Écosse, 8,6 à l'Ile-du-Prince-Édouard et 6,6 à Terre-Neuve, le plus bas taux au pays.

Le nombre de suicides au Yukon (31,1) et dans les Territoires du Nord-Ouest (32,0) est particulièrement élevé, mais Statistique Canada interprète ces chiffres avec prudence, étant donné le nombre relativement peu élevé de décès.

Le nombre de Canadiens qui sont morts du sida était toutefois à la baisse de 26 pour cent en 1996. C'est la première fois où on note une baisse importante des décès liés au VIH.

Parc national Elk Island

Il n'y a pas de fumée sans feu

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Si vous allez vous promener aux abords du Parc Elk Island d'ici le 10 mai prochain, ne vous surprenez pas si vous y voyez de la fumée ou encore du feu. C'est que les autorités du parc procéderont à des *brûlages dirigés*.

Traditionnellement et pendant des milliers d'années, des incendies se sont souvent déclarés dans la région de Beaver Hills, des incendies principalement causés par la foudre ou l'activité autochtone. L'arrivée des parcs nationaux a depuis assuré une protection contre ce genre d'incendies, mettant fin au processus naturel de nettoyage auquel la nature était habituée.

Au cours des années 70, les parcs nationaux du pays ont reconnu que le fait de ne plus avoir d'incendie affectait négativement les écosystèmes dépendants du feu tels que la forêt-parc à tremble, ce qui constitue une grande partie du parc Elk Island.

C'est pourquoi le personnel du parc prendra l'habitude de brûler certaines sections de l'espace. Cette année, trois sections seront incendiées : le secteur Oster, Tawayik et Cree. Historiquement, la basse forêt boréale était incendiée à tous les 45 à 145 ans ; la forêt-parc à trembles brûlait à tous les 5 à 25 ans. Par conséquent, la portion sud du parc sera l'objet de brûlage plus fréquent que la portion nord puisque la partie sud du parc est composée de forêts parc à trembles ouvertes, le centre de forêts parc à trembles fermées et le nord de forêt basse boréale.

9e Festival Théâtre jeunesse de l'Alberta :

Un plaisir enchanteur

PATRICIA HÉLIE

Kananaskis

C'est dans le décor magique et enchanteur des montagnes Rocheuses que s'est déroulée la neuvième édition du Festival Théâtre jeunesse de l'Alberta, une activité annuelle de L'Uni-Théâtre d'Edmonton.

Pour poursuivre la tradition, un très grand nombre de jeunes des quatre coins de la province se sont rendus à Kananaskis pour vivre une fin de semaine des plus intenses, consacrée entièrement au théâtre.

En tout treize écoles, dont deux hors concours, étaient de la partie et en ont fait voir de toutes les couleurs à leurs pairs. La plupart ont présenté des créations collectives, d'autres ont préféré emprunter des pièces du répertoire mais dans tous les cas, une touche de jeunesse et un vent de dynamisme enveloppaient le produit final.

La fin de semaine a débuté en douceur le vendredi soir avec un seul spectacle au programme. La troupe du collège Mathieu de Gravelbourg, en Saskatchewan, était invitée à présenter une pièce hors-concours, *La famille Toucourt en solo ce soir*, un texte d'Éric Anderson.

La journée du samedi a été passablement occupée pour les jeunes. Neuf spectacles ont été présentés, dont une présentation hors-concours des jeunes de l'école Émilie Tremblay de Whitehorse, au Yukon. Entre chaque spectacle, les jeunes participaient à des ateliers divers portant sur la projection de la voix, le mouvement, l'improvisation, la création de textes, l'expression sur papier et, question de se dégourdir un peu, l'animation sportive. Malgré une journée où ils n'ont pas eu beaucoup de répit, les jeunes ont tout de même trouvé l'énergie nécessaire pour participer à la danse organisée en soirée...

La dernière journée a été remplie par les trois derniers spectacles, la remise des prix et le retour à la maison.

Le Festival Théâtre jeunesse est l'occasion pour les jeunes de la septième à la douzième année de faire du théâtre en français, de rencontrer d'autres jeunes qui partagent leur passion et de développer leur talent de comédien. Mais c'est aussi l'occasion de se mesurer à ses confrères puisque plusieurs prix sont décernés par un jury composé de trois personnes. Cette année, Doris-Michel Montpetit, le président de L'UniThéâtre; Suzanne Savaria du *Théâtre la Seizième* à Vancouver et Patricia Hélie, journaliste pour *Le Franco*, composaient le jury.



Les jeunes de l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton ont remporté le Prix du jury et le Prix du meilleur texte dans la catégorie 7, 8 et 9e année avec leur création *Conformystique.*

Chez les 7,8 et 9e année, pour la première fois de son histoire, L'UniThéâtre a remis deux prix *ex aequo* pour le prix du meilleur texte qui est allé à la production *Conformystique* de l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton et à la production *Des acteurs manqués, un réalisateur tanné, un film raté... le succès assuré* de l'école Voyageur de Medley. Le prix de la meilleure production est allé à *La première fois* de l'école Madeleine d'Houet de Calgary, le prix du jury à *Conformystique* de l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton, le prix du meilleur comédien est allé à Cyril Seaward pour *La première fois* de l'école Madeleine d'Houet de Calgary et le prix de la meilleure comédienne a été décerné à Mélanie Robinson pour son rôle dans *Des acteurs manqués, un réalisateur tanné, un film raté... le succès assuré* de l'école Voyageur de Medley.

Dans la catégorie 10, 11 et 12e année, c'est l'école Ste-Marguerite-Bourgeoys de Calgary qui a remporté le prix du meilleur texte pour la pièce *Bingo !* alors que le prix de la meilleure production a été donné à l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton pour la pièce *Au coeur de la rumeur*. Le prix du jury est allé à la production *Vie d'ange* de l'école Notre-Dame de Bonnyville, le prix du meilleur comédien a été remis à Jean-François Campeau pour son rôle dans *Bingo !* et Cindy Michaud a reçu le prix de la meilleure comédienne pour son rôle dans la pièce *Bontés rendues au double* de l'école St-Joseph de Grande Prairie.

C'est la production *Des acteurs manqués, un réalisateur tannée, un film raté... le succès assuré* de l'école Voyageur de Medley qui a remporté le prix du public. Le prix du meilleur esprit d'équipe et le prix du kilométrage ont été décernés à l'équipe de l'école St-Joseph de Grande Prairie.

Les écoles Ste-Marguerite-Bourgeoys de Calgary avec *Ah! Que la neige a neigé*, du Sommet de St-Paul avec *Mon amour,* Madeleine d'Houet de Calgary avec *Y-crois-tu ?* et du Sommet de St-Paul avec *L'amour peut être dangereux* ont également participé au Festival.



Le groupe de l'école Ste-Marguerite-Bourgeoys de Calgary a présenté la pièce *Ah ! que la neige a neigé* dans la catégorie septième, huitième et neuvième année.

ÉDITORIAL

Une nouvelle constitution pour l'ultralibéralisme

Le 28 avril dernier était la date limite que s'étaient fixée les 29 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour signer l'Accord Multilatéral sur l'investissement. Suite à l'opposition de plus en plus importante de la part d'organismes, d'institutions et de citoyens dans les pays membres, on a repoussé encore une fois cette échéance.

Toute l'épopée de cet accord - et elle est riche en rebondissements - se déroule dans les coulisses de la diplomatie internationale depuis 1995. Mais ce n'est que l'an dernier, grâce à la persévérance de groupes de citoyens qui ont obtenu une copie de l'accord et qui l'ont postée sur Internet, que la communauté internationale a été mise au parfum de ce document qui contient en germe la disparition des démocraties.

L'expression est-elle trop alarmiste?

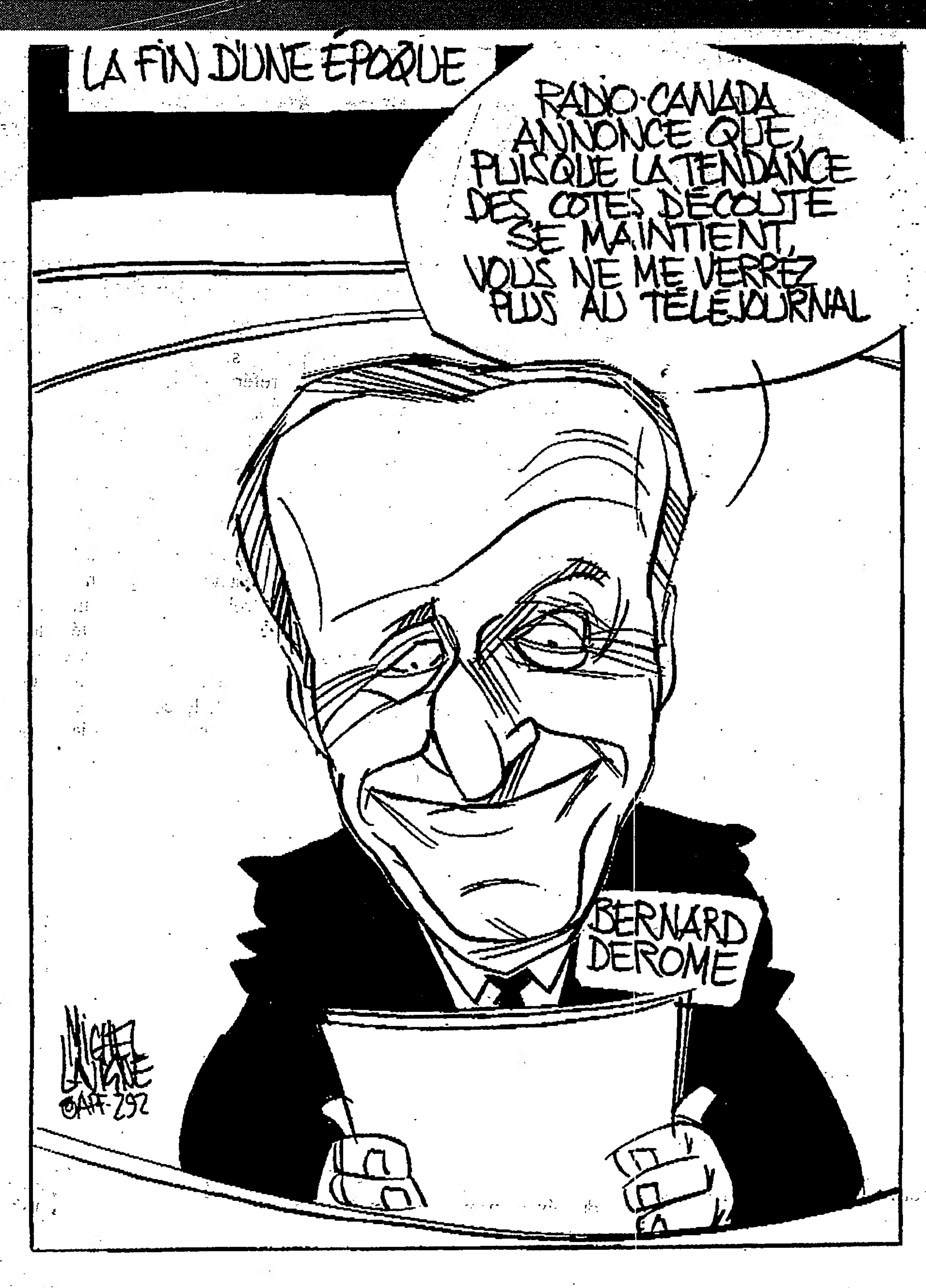
Comment donc qualifier un accord qui permettrait à n'importe quelle multinationale ou investisseur de poursuivre un gouvernement qui, par une de ses lois, contrevient au droit inaliénable à l'investissement et au profit? En effet, l'accord contient plusieurs clauses qui prévoient l'indemnisation des investisseurs et des entreprises en cas d'interventions gouvernementales qui pourraient réduire leur capacité à tirer un profit de leur investissement. Textuellement: «La perte d'une opportunité de profit sur investissement serait un type de préjudice suffisant pour donner droit à indemnisation de l'investisseur».

En termes plus concrets, cette clause pourrait permettre à des investisseurs de contester des lois canadiennes promulgués pour protéger l'environnement, les droits des travailleurs, ou pour canaliser les investissements dans l'intérêt de la collectivité.

Qui plus est, plus de traitement de faveur, plus d'aide aux petites entreprises: les investisseurs étrangers ont droit aux mêmes avantages que les investisseurs nationaux. S'il existe des lois qui régularisent l'extraction des ressources naturelles, qui limitent le développement des industries forestières, en Alberta, par exemple, ces lois pourraient être contestées par des investisseurs qui y verraient une atteinte à leur droit imprescriptible au profit. Et s'il existe des lois provinciales qui contreviennent à cet accord, elles seront ignorées. En cas de litige, les signataires de l'accord (qui, une fois l'entente signée, ne pourrait s'y soustraire avant vingt ans) doivent se soumettre sans conditions à l'arbitrage international. Disparition, donc, du droit des peuples à l'autodétermination.

Les négociations de l'Accord ont été suspendues et on parle de changer de forum, de donner le mandat des négociations au *World Trade Organization*, ou l'on retrouve 132 pays membres plutôt que 29 des plus riches. Mais il faut demeurer vigilant et s'assurer que, quelle que soit l'implication du Canada dans cet accord, qu'on arrive à y inclure des clauses d'exception sur la santé, l'éducation, les Premières Nations, les minorités linguistiques, enfin tous ces éléments qui font de la société canadienne ce qu'elle est. Ou, plus simple encore, militer pour que le Canada refuse simplement de signer.

François V. Pageau



COURRIER DU LECTEUR

Monsieur le rédacteur,

Je pense que si le Québec se sépare, ça va diviser notre pays en deux, notre langue seconde va disparaître et du tort sera fait à notre éducation française.

Si le Québec se sépare, on va diviser le Canada en deux. Pour traverser notre beau pays, il faudra traverser un autre pays. Si le Québec se sépare, ça pourrait même donner des idées aux autres provinces du Canada ! Notre économie va probablement descendre et perdre son intensité.

Il y a aussi notre deuxième langue sur la ligne. Le Québec représente la majorité des francophones et si nous perdons la majorité, la société anglaise va nous assimiler assez rapidement.

Si on perd la deuxième langue, nous allons perdre beaucoup d'étudiants et nous allons perdre nos subventions du gouvernement pour l'école. Si nous n'avons plus de subventions, nos écoles francophones à l'extérieur du Québec vont être privatisées.

Voilà mon scénario de ce qui va arriver si le Québec se sépare, mais j'espère vraiment que cela n'arrivera pas.

Sincèrement

Vincent Kennett
École Citadelle

Directeur: François Pageau
Adjointe Admin.: Micheline Brault
Journaliste: Patricia Hélie
Infographiste: Charles Adam

Fondation Donatien Frémont, Inc.



OPSCOM
Tél (613) 241-5700



Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

Correspondants:

Calgary
Alain Bertrand
Line Martel
David Bernard-Bret

Centralta
Martin Blanchet

Fort McMurray
Nicole Pageau

Lethbridge
Mireille Dunn

Medicine Hat
Diane Morisette-Franz

Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée

Red Deer
Claire Hélie

Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion

Saint-Paul
Richard Blouin

Le comité permanent de développement communautaire de L'A.C.F.A.

POUR HARMONISER, IL FAUT ÉCOUTER, APPRÉCIER, ÉVALUER ET RECOMMENCER

PIERRETTE JUTRAS
collaboration spéciale

Edmonton

L'A.C.F.A. provinciale, dans un souci de faciliter le travail de ses régionales et la satisfaction de sa clientèle, avait mis sur pied, en 1993, un comité de restructuration. Au terme de ses travaux, ce comité avait repiqué les Statuts et règlements de l'A.C.F.A. provinciale, proposé un modèle de Statuts et règlements pour les A.C.F.A. régionales, créé un mécanisme de gestion de conflits, appuyé la formation de cercles locaux, recommandé la formation d'un comité permanent de développement communautaire. De plus, le comité de restructuration, de concert avec le bureau des Présidents de l'A.C.F.A. et de Rond Point 98, a obtenu consensus sur la définition du développement communautaire: **"Un ensemble d'actions visant le plein épanouisse-ment"**.

Chargé d'harmoniser le développement communautaire de l'A.C.F.A. et d'offrir un cadre de référence aux différents intervenants, des outils de planification, d'évaluation et de formation *(pouvant être applicables pour tout autre groupe également, au besoin)*, ce comité a pour mandat : **"D'orienter, de planifier et d'organiser le dossier du développement communautaire"**.

Écouter, apprécier, évaluer et recommencer

Afin de s'aider dans l'accomplissement de son mandat, ce comité s'est doté de représentants régionaux, tirés des quatre coins de la francophonie albertaine : du nord-ouest, du nord-est, du sud, et du centre. On a aussi fait attention au dosage élus/employés afin de composer le comité suivant : Carole-Anne Patenaude (élue de Rivière-la-Paix), Luc Pinon (élu de Bonnyville), Joël Lavoie (employé de Plamondon), du sud, Mireille Rochon (employée de Lethbridge), et Denis Flageol (élu de Lethbridge), du centre, Pierrette Jutras (agente de liaison d'Edmonton) ; celle-ci siège comme facilitatrice, avec droit de parole, mais sans droit de vote.

Ces représentants ont le mandat d'écouter et d'apporter au comité les préoccupations des régions face aux différentes tâches du comité. Aussi, la durée des mandats n'est pas déterminée pour chacun : dans un an, le comité a convenu d'évaluer qui peut rester, sans renouveller plus de la moitié de ses membres.

Aussi, le comité permanent de développement communautaire n'aura jamais la prétention d'agir "comme la police du développement communautaire". Basé sur le contexte associatif de l'A.C.F.A., ce comité souhaite offrir un cadre de référence commun et organisé pour aider les intervenants communautaires (bénévoles et employés) a garder le focus sur la concision, la qualité, l'efficacité du développement communautaire et, par le fait même, la satisfaction des membres.

C'est donc la prise en charge du développement communautaire par la communauté elle-même, afin d'assurer la constance et la relève. Pour s'assurer de ce fait, le comité s'est entendu pour **consulter les leaders des communautés**, non seulement issus des A.C.F.A. et de ses membres, mais de la francophonie albertaine en général. Le comité s'est aussi donné la possibilité d'inviter à siéger à ses rencontres quiconque pourrait l'aider dans l'accomplissement de l'une ou l'autre de ses tâches.

Nous sollicitons donc vos commentaires pour la deuxième tâche du comité : **"Ébaucher un modèle de développement communautaire (cadre de référence commun)"** ; une sorte de "patron" de l'évolution organisée d'une communauté.

Vos commentaires sont attendus d'ici le 15 mai, soit en contactant l'un des membres du comité, votre A.C.F.A. régionale, ou encore en communiquant avec :

Pierrette Jutras, agente de liaison

A.C.F.A. provinciale
8527, rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton (Alberta) T6C 3N1
tél.: (403) 466-1680fax: (403) 465-6773
adel : p_jutras@francalta.ab.ca

Tâche	Leader	Partenaires	Résultats attendus	Date de début
1. Publier la définition du développement communautaire	C.P.D.C.	Lac-à-l'épaule, les 10 régions, l'exécutif, tables de concertation	Point de départ commun	janvier 98 mai 98
2. Ébaucher un modèle de développement communautaire (cadre de référence commun)	C.P.D.C.	les 10 régions organismes prov. leaders influents de la communauté	Outil de base pour assurer un développement communautaire harmonisé et structuré	mai 98
3. Établir des standards de qualité du développement communautaire	C.P.D.C.	les 10 régions organismes prov. leaders influents de la communauté rapport du comité de restructuration	Assurer une qualité minimale, une satisfaction de la communauté et des organismes face au développement communautaire (plus efficace, plus facile, plus rapide)	janv. 99
4. Établir des standards d'évaluation du développement communautaire *(Sous deux aspects : maintien et développement)*	C.P.D.C.	les 10 régions organismes prov. leaders influents de la communauté rapport du comité de restructuration	Viser l'idéal, mesurer la force et la ténacité, l'impact du développement communautaire	mai 99
5. Raffiner les plans d'action régionaux et provinciaux	C.P.D.C.	les 10 régions organismes prov. leaders influents de la communauté	Améliorer l'outil du développement communautaire, le rendre encore plus accessible à toute la communauté	sept. 99
6. Mettre à jour le plan de formation des ressources humaines : - au niveau des élus : - *modifications aux statuts et règl.,* - *rôles et responsabilités* - *structure d'élus (titres)*	C.P.D.C.	Lac-à-l'Épaule les 10 régions organismes prov. leaders influents de la communauté	Augmenter l'encadrement, l'appui des ressources humaines, donc l'efficacité, assurer la relève	mai 98 *(sta.règ.)* janvier 2000
- au niveau des employés : - *rôles et responsabilités* - *titres d'emploi* - *manuel de l'employé*	C.P.D.C.	Lac-à-l'Épaule les 10 régions organismes prov. leaders influents de la communauté	Augmenter l'encadrement, l'appui des ressources humaines, donc l'efficacité, assurer la relève	mai 2000
7. Formuler une stratégie d'implantation du plan de formation des ressources humaines	C.P.D.C.	A.C.F.A. prov. les 10 régions	Assurer que les ressources humaines oeuvrant au développement communautaire aient accès et reçoivent un cadre de référence quant à leur tâche et responsabilité	sept. 2000
8. Mise à jour ponctuelle des modèles, des standards, du plan de formation des ressources humaines, de l'implantation du plan de formation	C.P.D.C.	A.C.F.A. prov. les 10 régions	Avoir des outils tenant compte des réalités constamment changeantes et des acquis	janv. 2001

École La Vérendrye :

Les élèves raflent les honneurs

Lethbridge

Encore cette année, les élèves de l'école La Vérendrye de Lethbridge ont raflé la majorité des titres lors de l'Expo-sciences de leur région.

En fait, soixante-dix-huit projets ont été présentés par les écoles du sud de la province. De ce nombre, huit provenaient de l'école La Vérendrye et treize prix sont revenus à ces élèves.

Guillaume Laroche (médaille d'argent pour la catégorie agriculture et médaille d'argent dans la catégorie biologie), Tricia Chevalier (médaille d'or pour le projet technique et médaille d'argent pour le meilleur projet présenté), Daniel Cyr (médaille de bronze dans la catégorie biologie et mention honorifique pour le meilleur projet en entomologie et biologie), Daniel Gaudet (mention honorifique pour le meilleur projet en entomologie et biologie) et Mathieu Hanser-Gingras (trophée pour le meilleur projet en agriculture, deuxième place pour le meilleur projet toutes catégories, médaille d'or dans la catégorie biologie, médaille d'or pour le meilleur projet en agriculture, prix de *l'Alberta Heritage Foundation* pour le meilleur projet en biologie et prix de l'Institut de Technologie pour la planification supérieure et les habiletés dans un projet sur l'alimentation) ont récolté les grands honneurs pour leur école.



Photo : École La Vérendrye

Tricia Chevalier, Daniel Cyr, Mathieu Hanser-Gingras, Guillaume Laroche et Daniel Gaudet ont remporté des prix lors de l'Expo-sciences du sud de la province.

Spectacle au théâtre de La Cité francophone

Intellibandzia, Robert Walsh et leurs invités



Pierre Paul Bugeaud du groupe Intellibandzia

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

Les participants aux ateliers *Nouvelle Chanson*, offerts par le Gala albertain de la chanson et le Centre de développement musical, ont eu la chance de couronner leur formation avec une prestation publique en compagnie du groupe *Intellibandzia* et du musicien Robert Walsh le 25 avril dernier.

Pierre Sabourin, Nathalie Mercier-Cole, Christine Becq et **Christian Villeneuve** y sont allé chacun d'une ou deux chansons de leur cru, entrecoupées de prestations d'*Intellibandzia*.

Les ateliers Nouvelle Chanson sont mis à la disposition de tous les artisans de la chanson d'expression française qui désirent améliorer leurs connaissances musicales ou découvrir différents genres musicaux ou différents styles d'écriture. Ces ateliers se présentent sous forme de fins de semaine de formation. Les participants ont ainsi eu la possibilité de travailler l'écriture avec Marie Lavoie, la musique avec Robert Walsh et la technique vocale avec Laurier Fagnan.

Une cinquantaine de personnes assistaient au spectacle dans un théâtre transformé en cabaret avec tables rondes et bar payant. La salle a accueilli avec chaleur les interprètes et les musiciens qui les encadraient. C'est Pierre Sabourin qui a brisé la glace avec *Parapluie percé*, une de ses compositions. Nathalie Mercier-Cole, Robert Walsh et Christine Becq ont poursuivi le spectacle et *Intellibandzia* a terminé la première partie avec *Le tango des amours oubliés*, interprété par Marie-Claude Meunier.

Après l'intermission, les mêmes artistes invités sont revenus avec en prime Christian Villeneuve qui a interprété lui aussi une de ses compositions. *Intellibandzia* a terminé le tour de chant avec *Laissez-moi Dormir* de Marie Lavoie, chantée par Marie-Claude Meunier et deux chansons de Daniel Bélanger, interprétées avec beaucoup d'aplomb par Léonard Douziech.

Le groupe *Intellibandzia* est composé de **Pierre-Paul Bugeaud** (basse électrique et contrebasse) **Jeff Dakus** (batterie), **Patricia Gareau-Delisle** (violon) **Léonard Douziech** (voix et percussions) et **Marie-Claude Meunier** (direction, voix et guitare). Pour la soirée, Robert Walsh faisait partie du groupe et jouait de la guitare électrique.

Il faut saluer cette initiative qui permet à des artisans de la chanson francophone d'apprivoiser la scène. Soulignons que le prochain événement musical organisé par le Centre de développement musical est un spectacle de la fête des mères, organisé par Pierre-Paul Bugeaud le 10 mai prochain à 13h00, au théâtre de La Cité francophone.

Régional en bref

EDMONTON

On recherche des familles!

Afin d'héberger les jeunes qui prendront part à l'école d'immersion française du centre éducatif communautaire de l'Alberta, le CECA est à la recherche de famille d'accueils. Les étudiants de niveau universitaire seront à Edmonton du 5 juillet au 8 août prochain et une rémunération est offerte aux familles qui les hébergeront.

Nouveau personnel

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a maintenant une nouvelle adjointe à la comptabilité. C'est Mme Josée Levesque de Leduc qui occupe maintenant ce poste depuis le 19 avril dernier. Elle succède à Mme Lucille Haché.

LETHBRIDGE

Levée de fonds

À l'occasion de la fête des mères, le comité de parents de l'École La Vérendrye organise une activité de financement pour l'école. L'activité prendra la forme d'un souper au homard qui aura lieu le 9 mai prochain, au *Air Force Defence Regiment* de Lethbridge.

PLAMONDON

Journée porte ouverte

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale de Plamondon tiendra une journée porte ouverte le dimanche 3 mai prochain de 14h00 à 17h00. Entre autres, les gens auront la chance de visiter le tout nouveau studio de musique de la Société des Micros-Fun, le centre de ressources de la Société de parents pour l'éducation française et la grande salle du centre. Ce sera également l'occasion pour l'association régionale de procéder au lancement officiel du Programme d'accès communautaire et du centre de ressources en santé.

Autorités régionales de santé :

Les francophones invités à se présenter

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Les francophones de la province sont grandement invités à poser leur candidature afin de siéger aux conseils d'administration des Autorités régionales de santé (Regional Health Autority) ou encore des Comités de santé communautaire (Comunity Health Council) de la province.

C'est qu'en novembre dernier, un projet de loi a été déposé afin d'inclure la dualité linguistique à loi qui régit actuellement Santé Canada. La loi stipulerait que « le versement à une province de la pleine contribution pécuniaire à titre d'élément du transfert canadien en matière de santé et de programme sociaux **soit assujetti à l'obligation pour chaque province de respecter le principe de la dualité linguistique.** »


Photo : Patricia Hélie
Diane Conway travaille pour le Comité permanent sur la santé et les affaires sociales.

Pour Diane Conway, agente à l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) pour le comité permanent sur la santé et les affaires sociales, cet espoir donnerait aux francophones les conditions dont ils ont besoin pour s'impliquer de façon plus sérieuse. « C'est le temps idéal pour s'impliquer », dit-elle. Elle a d'ailleurs lancé un appel à tous lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACFA régionale d'Edmonton afin que des membres de la communauté songent à poser leur candidature.

Mais ce qui serait encore mieux, c'est que les ACFA régionales de la province prennent les choses en main. « Les régionales de l'ACFA connaissent bien leurs membres et pourraient trouver des gens qui seraient des candidats idéaux pour ces postes, explique Mme Conway. Quand j'ai parlé avec Charlotte Lusson, qui vient de terminer un mandat de deux ans avec le comité de santé communautaire Centre-Sud d'Edmonton, elle disait que c'était plus facile si la personne avait un lien avec la communauté francophone et que son mandat aurait été plus facile si elle avait eu ce lien avec la communauté. Si les régionales s'occupent de trouver un candidat, cette personne aura forcément un lien avec la communauté. J'espère vraiment que les régionales de l'ACFA feront tout ce qu'elles peuvent pour faire nommer quelqu'un au conseil de l'autorité régionale de leur région parce que c'est là que se prennent les décisions. Les comités de santé communautaire peuvent conseiller l'autorité régionale, mais ils n'ont aucune autorité. »

Petit changement cette année, les professionnels de la santé pourront également obtenir un poste au sein des comités de santé communautaire et des autorités régionales de santé, ce qui était auparavant impossible.

Pour les comités de santé communautaire, les mandats prennent fin en mai et juin, ce qui veut dire que les candidatures pourront bientôt être déposées. Du côté de l'autorité régionale de santé, les personnes intéressées ont jusqu'au 31 mai pour poser leur candidature.

École du Sommet :

Une expérience inoubliable

MICHÈLE ROUTIER

St-Paul

Au cours des dernières semaines, des élèves de huitième et neuvième années de Saint-Donat (Québec) et St-Paul (Alberta) ont vécu une expériences inoubliable dans le cadre d'un voyage d'échange parrainé par l'ACELF.

C'est le conseil d'école de l'école du Sommet qui a eu l'idée d'organiser le voyage. Ils ont ensuite demandé à Jean-François Verreault, titulaire de huitième et neuvième années à l'école du Sommet de St-Paul, et à Isabelle Morin, l'animatrice culturelle de l'école, d'organiser le voyage.

C'est ainsi que le premier avril dernier, une vingtaine d'élèves et leurs accompagnateurs arrivaient à St-Paul pour un séjour d'une semaine. Les jeunes ont été accueillis à l'aéroport d'Edmonton par les familles qui allaient les héberger pour la durée de leur séjour. Pour fêter leur arrivée, un souper aux hot dog a eu lieu, suivi d'un spectacle musical offert par les élèves de huitième et neuvième année.

Dès la première journée, une foule d'activités se sont succédés : journée de théâtre à l'école Beauséjour de Plamondon, visite d'une usine de sel à Lindbergh, d'une ferme, de l'Assemblée législative et du West Edmonton Mall, voyage à Banff et olympiades de sciences.

Les jeunes québécois ont pris le chemin du retour le 8 avril et les élèves de l'école du Sommet se sont envolés vers l'Est le 12 avril, eux aussi pour un séjour d'une semaine.

Au Québec, les activités ont été tout aussi variées : atelier de recyclage de papier, cabane à sucre, tournée du Vieux Québec, visite du Musée de la civilisation, du pavillon de l'éducation physique et des sports de l'université Laval, le complexe sportif le plus grand de ce genre au Canada. Le groupe s'est également rendu à la galerie d'art l'Héritage contemporain où ils ont bénéficié d'un mini-cours d'histoire de l'art portant sur les différents peintres et leurs styles spécifiques. Les jeunes ont d'ailleurs maintenant le défi de produire une oeuvre s'inspirant d'un de ces peintres.

Les organisateurs du voyage considèrent que le projet a été une beau succès qui marquera les jeunes pour la vie. Des activités diversifiées et enrichissantes ont permis aux jeunes de St-Paul de connaître une autre culture, un milieu francophone différent du leur tout en leur apportant un apprentissage important. Lors de leur séjour à St-Paul, les jeunes québécois ont été particulièrement impressionnés par la visite à la mine de sel où ils ont pu découvrir les multiples usages de ce minerai. La variété du paysage albertain ainsi que le fait que le français soit bien vivant chez nous ont également beaucoup impressionné les visiteurs québécois.

Pour les jeunes franco-albertains, leur visite au Québec a été l'occasion de découvrir la vie en français en milieu majoritaire et ils ont particulièrement aimé visiter le vieux Québec. De part et d'autres, des liens d'amitiés se sont tissés et déjà la correspondance est amorcée entre certains jeunes des deux groupes. Des activités de suivi au voyage sont maintenant prévues à l'école du Sommet. Ainsi, les élèves devront écrire un texte expressif, un texte argumentatif et concevoir une murale ainsi qu'un album souvenir. Une rencontre avec les parents dont les enfants ont participé au voyage aura également lieu bientôt.

Plusieurs organismes ont mis l'épaule à la roue et, sans leur appui, le projet n'aurait sans doute pas vu le jour. Il s'agit de l'ACFA régionale de St-Paul, Les Blés d'or, l'école du Sommet, Le Cercle dramatique de St-Paul ainsi que l'école et le conseil d'école de l'école Maurice-Lavallée.

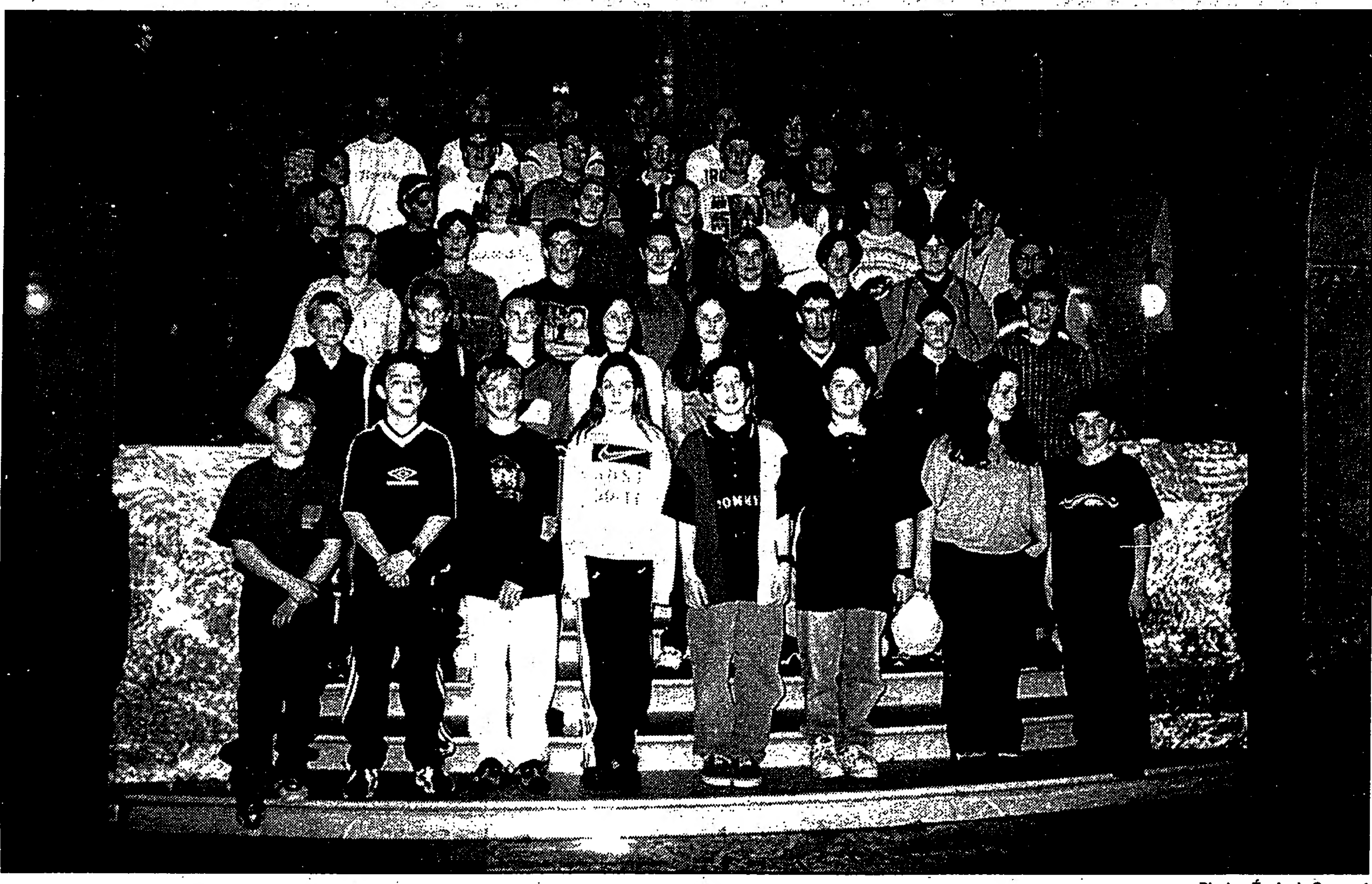


Photo : École du Sommet

Les jeunes de huitième et neuvième année de l'école du Sommet de St-Paul sont allés passer une semaine au Québec dans le cadre d'un échange d'étudiants. Ils en ont profité pour visiter l'Assemblée nationale.

L'Association canadienne-française de l'Alberta régionale de Rivière-la-Paix est à la recherche d'un-e

Agent de développement

L'A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix a pour mission de promouvoir le développement d'un milieu de vie francophone accessible à tous et à toutes.

Responsabilités de l'Agent:

Répondant au comité exécutif de l'Association, la personne embauchée sera responsable:
- de l'administration de l'Association
- de la gestion des ressources humaines
- de la gestion financière et du fonctionnement démocratique

Exigences:
- Bonne connaissance du milieu minoritaire francophone
- Bonne connaissance du fonctionnement des organismes à but non lucratifs
- Avoir l'esprit d'initiative, de coopération et de développement communautaire
- Être capable de travailler avec le public et en équipe
- Beaucoup d'entregent
- Expérience en gestion
- Français langue première/anglais parlé et écrit
- Posséder une voiture

Salaire de 25 000$, à négocier selon les qualifications et l'expérience

Date de fermeture de l'offre d'emploi: ouvert jusqu'à ce que la personne idéale soit sélectionnée

Faites parvenir votre curriculum vitae à:



Gilbert Bérubé, Président
Association canadienne-française de l'Alberta - Rivière-la-Paix
C.P. 718 201-2 ave S.E.
FALHER Alberta T0H 1M0
Tél.: 403-837-2296
Téléc.: 403-837-2092
e-mail: acfarlp@agt.net

OFFRE D'EMPLOI

CHEF DE LA PRODUCTION

Le directeur de la télévision de Radio-Canada dans l'Ouest recherche un chef de la production pour la station de CBXFT à Edmonton

Rôle et responsabilités

Le chef de la production se joindra à une équipe de direction de trois personnes composée du directeur de la télévision, du chef des opérations et de la productrice-déléguée. En collaboration avec ses collègues, le chef assumera comme principales responsabilités:

- La liaison avec les services-hôtes, notamment ceux des ressources humaines et des finances.
- L'adminstration générale et le contrôle du budget de la station.
- La gestion de l'équipe technique de la télévision française.
- L'évaluation du personnel sous sa supervision.
- L'achat d'équipements et de fournitures pour sa station.

Qualifications et compétences:

- Un diplôme post-secondaire
- Une expérience pertinente en gestion des ressources humaines et des finances.
- Une connaissance des procédures, des métiers de production et de matériel technique de la télévision.
- Une aptitude certaine pour les systèmes informatisés
- Une maîtrise du français et de l'anglais

Traitement:

La rémunération du chef de la production est négociable en fonction de l'expérience et des qualifications de la personne retenue dans la limite des échelles salariales en vigueur à Radio-Canada.

La Société Radio-Canada souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

Prière de faire parvenir votre demande d'ici **le 14 mai 1998 au Service des ressources humaines, Société Radio-Canada, C.P. 555, Edmonton (Alberta), T5J 2P4**



CRTC **AVIS PUBLIC** Canada

Avis public CRTC 1998-31. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: 3. EDMONTON (UN SECTEUR D') ET LA RÉGION (ALB.). Demande présentée par **VIDEOTRON COMMUNICATIONS LTD.** en vue de modifier la licence de l'entreprise de câble desservant les localités susmentionnées, en étant relevée de l'obligation de l'alinéa 7(a) du Règlement sur la distribution de radiodiffusion. La titulaire propose de retirer KHQ-TV Spokane (Washington) et de le remplacer par CITV-TV Edmonton, à l'occasion du "Children's Miracle Network Telethon", qui sera diffusé à partir du 30 mai 1998 à 19 heures jusqu'au 31 mai 1998 à 16 heures. EXAMEN DE LA DEMANDE: 10450, rue 178, Edmonton (Alb.). 4. EDMONTON (UN SECTEUR D') ET LA RÉGION ET RED DEER (ALB.). Demande présentée par **SHAW CABLESYSTEMS INC.** en vue de modifier la licence de l'entreprise de câble desservant les localités susmentionnées, en étant relevée de l'obligation de l'alinéa 7(a) du Règlement sur la distribution de radiodiffusion. La titulaire propose de retirer KHQ-TV Spokane (Washington) et de le remplacer par CITV-TV Edmonton et CITV-TV-1 Red Deer, à l'occasion du "Children's Miracle Network Telethon", qui sera diffusé à partir du 30 mai 1998 à 19 heures jusqu'au 31 mai 1998 à 16 heures. EXAMEN DE LA DEMANDE: 7605, 50e rue, Edmonton; et 6123, 48e ave., Red Deer (Alb.). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429; ou à notre bureau de Vancouver: (604) 666-2111. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard **le 25 mai 1998** et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction des communications du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou au http://www.crtc.gc.ca.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

À tous les enseignants et enseignantes des écoles francophones de l'Alberta

L'ACREF-OUEST*



et la Faculté Saint-Jean vous invitent au 2e Institut d'été qui aura lieu à la Faculté Saint-Jean, University of Alberta, du 9 au 14 août 1998



Ce 2e Institut d'été est un projet unique qui regroupera des enseignants et des enseignantes d'écoles francophones de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. De l'aide financière est disponible auprès du ministère de l'Éducation. Les thèmes abordés lors de ce stage sont:

- le sens d'appartenance
- la pédagogie de l'Ouest
- la prise en charge comme professionnel(le) de l'éducation française en milieu minoritaire
- le projet pédagogique de réseau à distance

Pour plus de renseignements en ce qui a trait au contenu du stage, n'hésitez pas à contacter Denise Moulun-Pasek au numéro de téléphone **465-8730**, au numéro de télécopieur **465-8760** ou encore à l'adresse électronique suivante: **dmoulun@gpu.srv.ualberta.ca** La date limite pour s'inscrire est **le 15 mai 1998**

Alliance canadienne des responsables et des enseignants et enseignantes en français langue maternelle

Appel !
Appel !
Appel !
Appel !



L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton est à la recherche de bénévoles pour le Comité Femmes et le Comité Culturel !!

Le Comité Femmes organise des soupers-causerie, des conférences, des sessions d'information, la Fin de semaine d'évasion etc.. Il y a des dossiers "chauds" pour tous les goûts au niveau économique, santé, politique, condition sociale etc.. Tout ce qui touche la vie quotidienne de la femme.

Vous aimez le culturel, la chanson, la danse, les arts? Embarquez avec nous au Comité culturel! Julie Roach, l'animatrice culturelle est ravie de voir que la communauté veut des activités! Vous aurez la chance de rencontrer des artistes connus, qui sait qui seront des nôtres à La Cité francophone bientôt.

Si vous êtes intéressés à siéger sur l'un des comités et à organiser des activités enrichissantes pour la communauté, n'hésitez pas à communiquer avec **Julie Roach à l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton au 469-4401** dès aujourd'hui.



The Ice Storm

Automne 1973. Ben (Kevin Klein), échantillon type de la bourgeoisie américaine, vit une aventure avec sa voisine Janey (Sigourney Weaver) alors que sa femme (Joan Allen) flirte avec un pasteur du coin.

Sa fille (Christina Ricci) découvre elle aussi les demandes contradictoires d'une sexualité bourgeonnante et expérimente avec les fils de Janey. Tout se joue dans l'émotion trouble, la frustration, le refoulé. Le drame se prépare et culminera avec une tempête de verglas qui apportera la tragédie au coeur des relations entre les personnages.

The Ice Storm, c'est d'abord le froid qui règne à l'intérieur des personnages, ce néant qui à la fois effraie et fascine les acteurs du drame; c'est l'aspect uniquement charnel de la sexualité sans émotions, qui enflamme le corps et gèle le coeur.

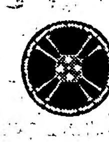
C'est aussi le parti pris esthétique du réalisateur Ang Lee (*Sense and Sensibility*) qui manie la caméra avec froideur, qui se distancie toujours de ses personnages et qui enrobe le film d'une trame sonore toute en flûte asiatique qui donne au film l'aspect d'un long exercice de méditation zen.

The Ice Storm, c'est aussi le microcosme de la société américaine du début des années 1970, après la guerre du Viet-nam, pendant le Watergate et avant la crise du pétrole. La permissivité des moeurs qui caractérisait les hippies dans les années soixante s'est maintenant propagée chez les bourgeois qui cachent au plus profond d'eux-mêmes les contradictions que leurs enfants, eux, vivront au grand jour.

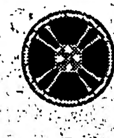
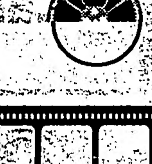
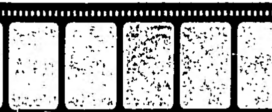
The Ice Storm, c'est la chronique du non-dit, du métalangage, du bouleversement des valeurs, le désarroi de la moralité.

Un grand film, parfois inégal mais qui fait toujours appel à l'intelligence, qui parvient à élever une histoire qui aurait pu tomber dans les pièges de la mièvrerie ou de la provocation. L'incroyable justesse des acteurs laisse entrevoir, aux moments opportuns, les éclairs d'humanité qui nous rapprochent des personnages et nous fait partager le désespoir qui les habite.

The Ice Storm
de Ang Lee
avec Kevin Klein,
Joan Allen,
Sigourney Weaver
et Christina Ricci

4 1/2 sur 5

CRTC LE CRTC ... À L'ÉCOUTE Canadä

AUDIENCES SUR LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES DANS LES ZONES À COUTS ÉLEVÉS - Du 26 mai au 25 juin 1998, le CRTC tiendra des consultations publiques informelles, d'une journée chacune, à Whitehorse (T.Y.), Prince George (C.-B.), Prince Albert (SK), Grande Prairie (AB) Timmins (ON), Thompson (MB), Val-d'Or (QC), Deer Lake (N.-B.) et à Iqaluit (T.N.-O.). De plus, les liaisons audio/vidéoconférence seront offertes à partir de certaines autres localités. Nous vous invitons à venir nous aider à trouver les meilleurs moyens possibles de garantir l'accès à un service téléphonique de qualité dans les régions où les coûts sont plus élevés. Immédiatement après les séances de jour, nous tiendrons des forums publics où vous êtes invités à venir discuter de toutes autres questions d'ordre général, à l'exception de demandes déjà reçues au Conseil qui feront l'objet d'un processus d'intervention formel. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le CRTC à Hull, (819) 997-2429; ou à notre bureau de Vancouver: (604) 666-2111. Ce document est disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



CONSEIL GÉNÉRAL DES ÉCOLES FRANSASKOISES

Offre d'emploi

Coordonnateur(trice) de l'éduction spéciale

Sous la supervision des directions de l'éducation, le coordonnateur, la coordonnatrice est membre du personnel cadre de la composante fransaskoise de l'éducation. **La personne recherchée doit:**

- avoir une bonne connaissance des programmes d'éducation spéciale du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan;
- identifier les spécialistes, établir les priorités et répartir leurs services là où ils sont demandés;
- travailler étroitement avec la direction et le personnel des écoles afin de déceler les élèves avec des besoins spéciaux;
- appuyer les enseignant.e.s en éducation spéciale;
- compléter l'information requise par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Exigences:

- certificat d'enseignement de la Saskatchewan (ou être en mesure de l'obtenir);
- expérience en éducation régulière et formation en éducation spéciale un atout;
- maîtrise du français, bonne connaissance de l'anglais;
- bonnes habiletés en communications interpersonnelles; et
- connaissance de l'éducation française en milieu minoritaire.

Salaire: à négocier selon l'expérience et la formation

Entrée en fonction: préférablement le mardi 4 août 98 ou à une autre date à être négociée

Veuillez soumettre votre curriculum vitae accompagné de trois références **au plus tard le lundi 11 mai 98, 16 h, à:**

Florent Bilodeau, directeur général,
Conseil général des écoles fransaskoises
3850, rue Hillsdale bureau 200 Regina (Sask.) S4S 7J5
Téléphone: (306) 757-7541 Télécopieur : (306) 757-2040
csfsadm@sk.sympatico.ca

L'éducation fransaskoise... à la portée de la main

Technicienne ou technicien, recherches génétiques sur les plantes Brassica

Agriculture et agro-alimentaire Canada Centre de recherche de Saskatoon

Saskatoon (Saskatchewan)

À ce poste d'une durée indéterminée, vous effectuerez de la recherche sur l'élaboration et l'analyse de librairies de gènes et de banques génomiques et sur l'utilisation de la cartographie génétique, de la marche le long d'un chromosome et du marquage de transposons dans l'analyse de génomes et l'isolation de gènes pour les plantes Brassica et les espèces apparentées. Pour ce faire, vous aurez à entretenir et à surveiller l'évolution de plantes transgéniques et autres poussant dans la nature, en serre et en chambre de culture. De plus, vous devrez assurer le suivi des activités journalières du laboratoire et, périodiquement, collaborer à la formation des visiteurs et du personnel en matière d'élaboration d'importantes banques d'inserts, d'autres techniques de biologie moléculaire et de concepts expérimentaux. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **37 535 $** et **45 656 $**.

Vous devez posséder un baccalauréat en biologie, en biochimie ou encore avec spécialisation en biologie moléculaire ou en génétique, jumelé à une expérience en laboratoire de biologie moléculaire, dans l'élaboration de librairies de gènes et(ou) de banques génomiques ainsi que dans l'analyse de séquences d'ADN. Vous devez également consentir à travailler avec des plantes Brassica et Arabidopsis, des produits chimiques dangereux et des isotopes radioactifs, selon un horaire flexible au besoin.

La maîtrise de la langue anglaise est essentielle.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, en indiquant clairement en quoi vous répondez aux exigences de ce poste et en mentionnant le numéro de référence **98-AGR-SK-OC-025**, d'ici le **1er mai 1998**, à **Mme D. Van Brabant, Direction des ressources humaines, Agriculture et agro-alimentaire Canada, 107, Place de la Science, Saskatoon (Saskatchewan) S7N 0X2. Télécopieur : (306) 956-7249; courriel : vanbrabantd@em.agr.ca**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Visitez notre site Internet à **http://www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm**

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada



Conseils scolaires fransaskois - Nord

EMPLOI S- PERSONNEL ENSEIGNANT / DIRECTION

Le Conseil scolaire fransaskois de Saskatoon sollicite des candidatures pour combler les postes suivants à l'École canadienne-française de Saskatoon pour l'année scolaire 98-99:

Un (1) poste préférablement à temps plein au niveau secondaire: Responsabilités: français, sciences sociales et autres matières déterminées selon les compétences de l'enseignant(e). Une formation comme entraîneur sportif ou dans les arts visuels ou artistiques serait un atout.

Un (1) poste à temps plein au niveau intermédiaire: Responsabilités: enseignement de la majorité des matières y inclus l'anglais dans une classe à deux niveaux. Une formation comme entraîneur sportif, dans les arts ou la musique serait un atout.

Cette école fransaskoise a un personnel de 12,5 et un effectif de 182 élèves de la maternelle à la 12e année.

Exigences:

- avoir un certificat d'enseignement de la Saskatchewan ou être en mesure de l'obtenir;
- posséder de l'expérience/formation pertinente au poste recherché;
- être bilingue;
- souscrire à la mission de l'école francophone en milieu minoritaire.

Le Conseil scolaire fransaskois de l'école St-Isidore (Bellevue) sollicite des candidatures pour combler le poste à la direction de l'école à compter de l'année scolaire 98-99.

Cette école fransaskoise a un personnel de 11,6 et un effectif de 128 élèves de la maternelle à la 12e année.

Exigences:

- posséder un certificat d'enseignement de la Saskatchewan ou être en mesure de l'obtenir;
- démontrer des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir l'éducation fransaskoise à tous les niveaux;
- avoir de l'expérience en informatique;
- maîtriser le français et l'anglais (parlé & écrit);
- souscrire à la mission de l'école.

Tâches: environ 77 % administration et 23 % enseignement

Pour ces trois postes:

Salaire: Selon la convention collective provinciale

Entrée en fonction: La rentrée scolaire 98-99 (fin août)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné de trois références d'ici le mardi 12 mai 1998 à l'adresse suivante:

M. André Moquin, directeur de l'éducation, CSF - Nord
910, 5e Rue Est Saskatoon (Sask.) S7H 2C6
Téléphone: (306) 653-8490 Télécopieur: (306) 653-8495
Courriel: csfnord@sk.sympatico.ca

L'éducation fransaskoise... à la portée de la main

Offre d'emploi

COORDONATEUR/TRICE DE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES DE SOINS DE SANTÉ EN FRANÇAIS

Promouvoir, accroître et améliorer les services de soins de santé en français dans la région de Rivière-La-Paix.

Exigences:

Connaissance dans les domaines suivants:

- Expérience dans le domaine de la santé
- Programmation et/ou le développement communautaire
- Expérience en administration et/ou tenue de livre
- Connaissance du milieu minoritaire
- Français langue première / anglais parlé et écrit
- Posséder une voiture

Aptitudes:

Leadership, énergique, sens de l'organisation et avoir une bonne écoute.

La personne choisie répondra du "Peace Health Region" et du comité aviseur et sera responsable de la coordonnation et l'implantation des objectifs du projet.

Endroit: McLennan

Date de fermeture de l'offre d'emploi: ouvert jusqu'à ce que la personne idéale soit sélectionnée

Envoyez votre curriculum vitae à:



Association Canadienne Française de l'Alberta
Régionale de Rivière-La-Paix
Att: Myriane Doucet
C.P. 718
Falher, AB, T0H 1M0
Tél: (403) 837-2296
Téléc:(403) 837-2092

OFFRE D'EMPLOI

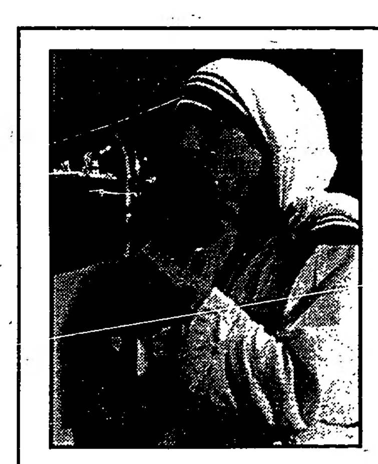
Boutique de vêtements Design recherche personnel de vente à temps partiel. Maturité, connaissance de la mode, entregent, disponible les samedis et dimanches. Expérience préalable un atout, mais non obliga-toire. Formation offerte. Apporter CV en personne à:

CONCRETE,
10047 - 102 rue, Edmonton.



Faveurs obtenues - MERCI MON DIEU. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

R.C.



Faveurs obtenues - MERCI MON DIEU. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

R.E.G.

Conseillères régionales ou conseillers régionaux

Anciens combattants Canada

Calgary (Alberta)

Anciens combattants Canada sollicite des candidatures pour des postes permanents et temporaires de conseillère régionale ou conseiller régional. Vous toucherez un salaire, calculé sur une base annuelle, variant entre **36 417 $** et **45 515 $**.

Pour plus d'information sur ces postes et sur les façons de postuler, veuillez visiter notre site Internet à **www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm** ou utiliser notre ligne InfoTel à Calgary au (403) 292-4333. Le présent concours se termine le 30 avril 1998.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Canadä

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 465-6581



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Téresa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Abonnez-vous dès maintenant!

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

☐ **1 AN - 26,75$**
☐ **2 ANS - 48,15$**
☐ **HORS CANADA - 1 AN - 51,36$**
(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: .... **Province:** ....
Code postal: ....
Téléphone: ....

Votre chèque du mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)



201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581; Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
dimanche: 11h00

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30



ÉGLISE CHRÉTIENNE SOURCE D'EAU VIVE

Présente: SON DE LOUANGE
Tous les dimanches matin de 8h45 à 9h00
sur les ondes de C.K.E.R. 101.9 FM

Pour commentaires et informations, appelez-nous
C.P. 37059, Lynnwood Postal Outlet
Edmonton, Alberta, T5R 5Y2
Tél: (403) 481-9691

SIMPLE OUVERT UNIQUE RÉEL COURRANTE ÉVANGÉLIQUE

AVIS PUBLIC
CANADIEN NATIONAL
DISTRICT DES GRANDES-PLAINES

Avis public est donné par la présente que le CN a l'intention de mettre en application les programmes de désherbage suivants sur son emprise ferroviaire dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1998:

1. Élimination de la végétation dans le ballast de la voie ferrée. Cette opération vise à empêcher la dégradation de la voie, à faciliter les tournées d'inspection, à assurer la sécurité du personnel et à minimiser les risques d'incendie et l'accumulation de neige sur la voie. Les produits utilisés seront le bromacil, le diuron, l'imazapyr et le glyphosate.
2. Élimination des mauvaises herbes et des broussailles le long de l'emprise. Cette opération vise également à prévenir et à contrôler la croissance de mauvaises herbes nuisibles conformément aux règlements provinciaux. Les produits utilisés seront, le copyralid, le dicamba le picloram, le triclopyr et le 2,4-D.

L'application de ces produits se fera en principe entre mai et septembre. Tous les produits seront appliqués par des entreprises agréées disposant des permis appropriés, dans le respect des règlements fédéraux et provinciaux et selon les recommandations paraissant sur les étiquettes des produits.

Toute personne qui le désire peut, dans les 10 jours suivant la publication du présent avis, faire parvenir des commentaires écrits concernant le programme susmentionné, à l'adresse suivante:

Canadien National
District des Grandes-Plaines
10004 - 104th Avenue, 26e étage
Edmonton (Alberta)
T5J 0K2

À l'attention de: M. Dave Mitchell
Agent technique à l'ingénierie



CANADIEN NATIONAL

Faits saillants de la réunion de l'Exécutif du 17 avril 1998

Gestion scolaire

Le rapport de M. Raymond Lamoureux sera distribué aux membres du Bureau des Président.es. Une conférence téléphonique sera convoquée pour consulter la communauté via le Bureau des Président.es.

Évaluation et renouvellement de l'Entente Canada-communauté

Marc Tremblay a été engagé pour faire le suivi des questionnaires acheminés aux groupes pour faire l'évaluation de l'Entente Canada-communauté. Louisette Villeneuve, Denis Tardif et Sylvie Mercier participeront à une journée nationale sur ce thème en juin prochain à Ottawa.

Budget

Le directeur général a présenté un budget équilibré à l'Exécutif. Ce budget n'est qu'une première ébauche qui devra être retravaillé après que le ministère du Patrimoine canadien ait annoncé les résultats du travail du Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté.

Ministère des Affaires francophones

Un document comparatif de ce qui existe dans les autres provinces est en préparation par le secteur Information/Politique pour être déposé au ministère des Affaires intergouvernementales.

Prix Boréal

L'exécutif choisit de présenter la candidature de M. Jean Watters à titre de récipiendaire du Prix Boréal de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Comité ad hoc en développement des ressources humaines

Le comité provincial en développement des ressources humaines s'est réuni récemment. Il comprend des représentants de la communauté, des ministères fédéraux et provinciaux. Son objectif est de faciliter l'accès aux programmes en matière de formation de la main d'oeuvre et en développement des ressources humaines.Une rencontre exploratoire aura lieu le 14 mai prochain.

AGA de la FCFA

Louisette Villeneuve, Ben Van de Walle et Georges Arès participeront à l'assemblée générale annuelle de la FCFA les 19 et 20 juin prochains à Ottawa.

Page web de l'Exécutif

L'Exécutif de l'ACFA se dotera sous peu de sa propre page web où figurera la liste des comités, une courte description de leur mandat et leur courrier électronique.

